

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 9 avril 2013

L'an deux mil treize, le neuf avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h, s'est réuni sous la présidence de Guy DA LAGE, Maire.

Membres présents, excusés, absents & procurations

Prénom, Nom	Présents	Excusés	Procuration à	Absents	Date de la convocation
Guy DA LAGE	X				
Pierre PASQUIS	X				
Patrice HALLEY	X				03/04/2013
Didier LEGRAND	X				
Alain BONTE	X				Date d'affichage
Bertrand TARDIF	X				
Chaharane CHAHER		X	Pierre PASQUIS		
Frédéric LEBIGRE	X				03/04/2013
Jean-Paul BEAUVAIS	X				
Josée CERTAIN	X				
Stéphane PROUIN	X				Secrétaire de séance
Thierry JOUENNE		X	Vincent BUISSON		
Vincent BUISSON	X				R.Guignery
Total	11	2			

Ordre du jour

Budget 2013

Armada

Questions diverses

Le Conseil Municipal donne son accord à Monsieur Le Maire pour ajouter, à l'ordre du jour, une délibération concernant le Fonds d'Aide à l'Aménagement versé par la CREA.

0. Approbation du procès verbal de la séance du 11 mars 2013

Le procès verbal du Conseil du 11 mars 2013 est adopté à l'unanimité.

1. Budget 2013

Pierre PASQUIS, adjoint chargé des finances, présente le budget 2013 qui se résume ainsi :

Budget de fonctionnement

chapitre	libellé	Montant €
DEPENSES		
011	Charges à caractère général	210 070
012	Charges de personnel et frais assimilés	434 000
022	Dépenses imprévues	20 529
023	Virement à la section d'investissement	131 818
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000
65	Autres charges de gestion courante	117 300
66	Charges financières	18 370
67	Charges exceptionnelles	1 000
	TOTAL	935 087
RECETTES		
002	Résultat d'exploitation reporté	93 348
013	Atténuation de charges	15 000
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	85 533
73	Impôts et taxes	398 354
74	Dotations, subventions et participations	321 781
75	Autres produits de gestion courante	19 381
77	Produits exceptionnels	1 690
	TOTAL	935 087

Budget d'investissement

chapitre	libellé	Montant €
DEPENSES		
001	Solde d'exécution de la section	129 226
020	Dépenses imprévues	27 138
040	Opération d'ordre de transfert	760
041	Opérations patrimoniales	63 045
16	Emprunts et dettes assimilées	63 200
20	Immobilisations incorporelles	55 000
204	Subventions d'équipements versées	56 480
21	Immobilisations corporelles	81 072
23	Immobilisations en cours	22 385
	TOTAL	498 306
RECETTES		
021	Virement de la section d'exploitation	131 818
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000
041	Opérations patrimoniales	63 045
10	Dotations, fonds divers et réserves	141 000
13	Subventions d'investissement	60 443
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000
	TOTAL	498 306

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à 12 voix pour, 1 contre, adopte le budget 2013.

2. Délibération Fonds d'aide à l'aménagement (délib. n° 19/2013)

Monsieur Le Maire rappelle les modalités de gestion et de financement du fonds d'aide à l'aménagement versé par la CREA dont le montant est arrêté à 10 215 € en section d'investissement pour les communes de moins de 2000 habitants et à 19 879 € pour la section de fonctionnement. Il rappelle que la commune a la possibilité de cumuler sur 3 ans le fonds d'aide à l'aménagement sur plusieurs exercices consécutifs (pour l'aide en investissement uniquement). Le fonds de concours en matière de fonctionnement est versé sur la base de justificatifs des dépenses correspondantes dans les limites prévues par les dispositions législatives.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide de demander un fonds de concours en section de fonctionnement à la CREA à hauteur de 19 879 € en vue de participer au financement de l'entretien des bâtiments communaux (salle polyvalente, Mairie, local technique) ;
- L'imputation budgétaire en recette de fonctionnement est la suivante s : chapitre 74 – article 74751 ;
- Autorise Le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

3. ARMADA

Pierre PASQUIS rappelle que la parade de la Seine, dans le cadre de l'ARAMDA, aura lieu le 16 juin 2013, manifestation cogérée par la Préfecture pour la sécurité et par le Département qui fournira aux communes des programmes, flyers, drapeaux, etc.... à distribuer au Public.

Par ailleurs, certaines associations locales étaient présentes à la réunion du jeudi 28 mars et apporteront leur concours pour organiser la gestion de parkings et autres manifestations.

Des parkings seront organisés pour accueillir les visiteurs. Le port autonome doit être contacté pour obtenir l'accord de stationner des campings cars à l'emplacement de la chambre de dépôts et de créer un accès privilégié aux personnes à mobilité réduite.

Une prochaine réunion est programmée le 13 mai prochain pour définir les fonctions de chacun.

4. Questions diverses

Monsieur Le Maire donne lecture d'une invitation d'un peintre de SAHURS qui expose à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, du 13 au 21 avril 2013.

Il remercie Patrice HALLEY pour le déneigement de la commune.

Il invite les Adjointes et Conseillers présents pour la cérémonie au Monument aux Morts le 8 mai prochain à 11 h.

Il informe que :

- la location de la salle communale est désormais gérée par le secrétariat de Mairie et remercie Marie-Thérèse LEPRINCE qui a assuré ce service depuis de nombreuses années.

La location annexe (tables, vaisselle, etc..) reste la gestion du Comité des Fêtes.

- Le Président de la CREA sera en visite à SAHURS, le 14 mai prochain.

5. Tour de Table

Didier LEGRAND évoque le questionnaire destiné aux parents concernant l'application du nouveau rythme scolaire qui sera appliqué à la rentrée scolaire 2014, une distribution début mai est souhaitable pour compiler ensuite les réponses.

Le nettoyage 'Berges Saines' a réuni 21 personnes, le samedi 6 avril.

Patrice HALLEY se fait le porte-parole des habitants de la résidence Les Aulnes qui souhaitent que la Commune tonde les espaces verts de la résidence. Le conseil ne s'est pas prononcé favorablement à cette demande.

Absent lors du précédent conseil, Il marque sa déception sur le refus de subventionner l'association de défense des berges de Seine.

Alain BONTÉ remercie Bernard LEGOIS pour sa participation à la distribution des sacs poubelles.

Frédéric LEBIGRE évoque le danger des accotements 'Route de la Forêt' dont le dénivellement est de plus en plus important. Il informe que le carnaval du 13 avril s'est bien déroulé, les enfants ont dégusté les crêpes confectionnées par les parents d'élèves et le Comité des Fêtes.

Pierre PASQUIS rappelle que le prochain conseil municipal est prévu le lundi 17 juin à 20 h et l'invite à participer à la réunion du 19 juin prochain à 14 h 30 pour la présentation de la première ébauche du PLU par le cabinet GEODEV.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est close à 21 h 45.